

*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux*  
*Commission ad hoc du marché*

---

**Sélection internationale restreinte avec présélection ouverte**  
**n°18/BEAC/DGE-DIPG/SIRP/CC/2017 pour la réalisation des études architecturales,**  
**techniques et pour la confection d'une maquette en vue de la construction du nouvel**  
**immeuble de la Direction Nationale pour le Cameroun à Yaoundé**

**AVIS DE PRESELECTION**

Dans le cadre de l'exécution de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage la construction d'un nouvel immeuble de la Direction Nationale pour le Cameroun à Yaoundé. A cet effet, elle invite, par le présent avis, les cabinets d'architectes intéressés et remplissant les conditions requises à présenter une candidature.

Le processus se déroulera conformément à la procédure de sélection internationale restreinte avec une présélection ouverte définie par le Code des marchés et le Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

**I. OBJET DE LA SELECTION**

Les prestations, objet de la présente sélection, consisteront notamment en :

- la réalisation des études architecturales et techniques ;
- la confection d'une maquette ;
- la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises ;
- l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation du marché de travaux ;
- la direction de l'exécution des travaux ;
- l'assistance lors des opérations de réception.

**II. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats à la présente présélection devront fournir un dossier, en un (01) exemplaire original et six (06) copies comprenant les pièces ci-après :

- une fiche de présentation du cabinet d'architectes présentant leur entité (notamment ingénierie et économiste de la construction) ;
- l'attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes du pays où le cabinet d'architectes est établi ;
- une attestation datant de moins de trois (3) mois délivrée par les autorités judiciaires du pays d'installation, indiquant que le cabinet d'architectes n'est pas en faillite ;
- une attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le cabinet d'architectes est en règle vis-à-vis de l'administration fiscale du pays où il est établi ;
- une attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le cabinet d'architectes est en règle vis-à-vis de la Caisse de sécurité sociale du pays où il est établi ;
- les copies certifiées conformes des pièces d'identité et des diplômes des architectes membres du cabinet ;
- des références indiquant les études et projets similaires réalisés (procès-verbal de réception, coût, description sommaire et images des projets).

Le groupement de cabinets est autorisé. Cependant, les pièces requises seront fournies pour chacun des membres du groupement.



### III - EVALUATION DES CANDIDATURES

La soumission sera évaluée suivant les critères ci-après :

#### a) Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ;
- Non-conformité des pièces administratives aux prescriptions de l'avis de présélection ;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration.

#### b) Critères d'évaluation

Les références similaires seront notées sur 100 points de la manière suivante :

- au moins 05 références similaires : 100 points ;
- 04 références similaires : 80 points ;
- 03 références similaires : 60 points ;

Seuls les cinq premiers candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à **soixante (60) points sur cent (100)** seront retenus pour figurer sur la liste restreinte.

### IV - DEPOT ET OUVERTURE DES CANDIDATURES

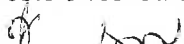
Les candidatures, rédigées en langue française devront être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante, au plus tard le **mercredi 27 septembre 2017** à 12H00, heure locale :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
SERVICES CENTRAUX, 736 Avenue Monseigneur Vogt  
BUREAU D'ORDRE - 15<sup>ème</sup> étage - Porte 15.01  
✉ : BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

L'enveloppe extérieure devra porter uniquement la mention :  
« SELECTION INTERNATIONALE RESTREINTE N° ;  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

La présélection ouverte est valable dès réception d'au moins trois candidatures. Celles-ci seront ouvertes en présence des représentants des entreprises dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance, le **mercredi 27 septembre 2017**, à 13 heures 00, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

### V - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus de lundi à vendredi, entre 9 heures et 12 heures, aux Services Centraux de la BEAC, 14<sup>ème</sup> étage, Porte 14.03 ou 14.12 ☎ : + 237/ 222 23 40 60 ; + 237 / 222 23 40 30 (Poste 5403 ou 5431) 📠: +237 /222 23 33 29 ; + 237 / 222 23 33 50 @ : cgam.scx@beac.int./- 

Fait à Yaoundé, le **21 AOUT 2017**

Le Président de la Commission ad hoc,